

Sensibilisation à la maladie de l'Alzheimer



Si vous, ou un membre de votre famille avez
reçu un diagnostic de maladie d'Alzheimer,
rappelez-vous que vous n'êtes pas seul.



Votre pharmacien peut
vous accompagner avec
la prise en charge de la maladie.



Apprenez en plus
sur cette maladie.



Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

Certaines conditions s'appliquent.